

AVMA

VOS VACANCES
& PLUS ENCORE...



*Laissez vous séduire
par de vraies vacances !*

**Au-delà du handicap,
votre enfant s'amuse !**

Détendez-vous...



**Savourez vos vacances
dans un village club
AVMA**



**Pendant la journée
un animateur s'occupe
de votre enfant porteur
d'un handicap au sein du
club ados/enfants**

Service gratuit



santé
famille
retraite
services



Des séjours en villages vacances d'exception proposant des activités adaptées à votre enfant porteur d'un handicap

Comment réserver votre séjour ?

- 1 **Rendez-vous sur le formulaire : <http://bit.ly/2IpiSoJ>.** À l'écoute de vos envies de vacances, nous validerons avec vous la destination la plus adaptée lors d'un premier échange téléphonique sur le créneau que vous avez choisi. Cet entretien permet aussi d'évaluer avec vous que ce service gratuit proposé par l'AVMA pourra répondre aux besoins de votre enfant porteur d'un handicap.
- 2 **Vous contactez le Village Vacances AVMA et vous réservez votre séjour en gîte ou en pension complète** entre le 18 juillet et le 15 août 2020, (réservation d'un séjour 8 jours 7 nuits requis pour bénéficier du service «De vraies vacances»*).
- 3 **Partez en vacances l'esprit tranquille dans votre village club AVMA.** Un animateur vous y attend pour offrir une semaine enthousiasmante à votre enfant lui permettant de dépasser son handicap. Il sera à ses côtés pendant les heures du club ados/enfants pour qu'il profite pleinement des activités. En pleine confiance, vous pourrez alors vous détendre durant vos activités et savourer vos vacances paisiblement.

* Le service sera proposé durant une semaine par famille

Des activités pour toute la famille



DÉTENTE



GASTRONOMIE



EXCURSION

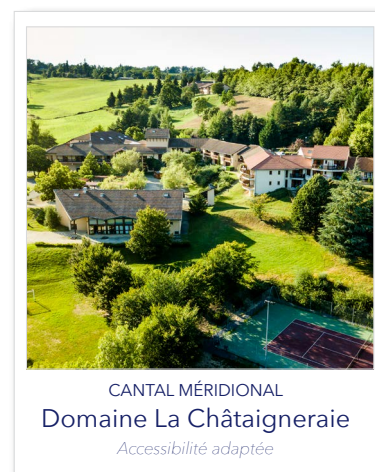
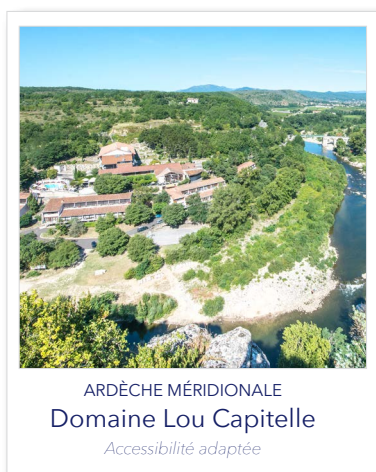
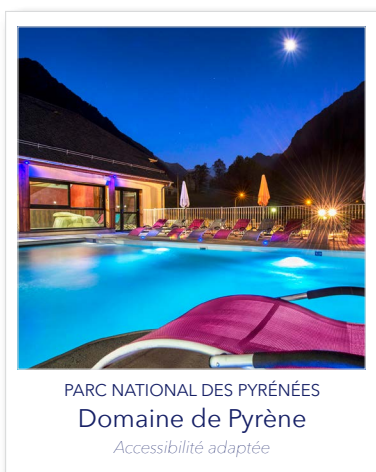


PARTAGE



RÉPIT

Nos 3 destinations



Villages et locations de vacances
à la mer, la montagne ou la campagne

DES DESTINATIONS AUX PAYSAGES EXCEPTIONNELS

www.avma-vacances.fr • infos@avma-vacances.fr • 01 41 63 86 87
Solo • Duo • Familles • Groupes • Seniors • Séminaires